



**Conseil international du Café**

119<sup>e</sup> session

13 – 17 mars 2017

Londres, Royaume-Uni

**Ordre du jour provisoire**

<b>Point</b>	<b>Document</b>
<b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>	ICC-119-0 Rev. 1 Calendrier des réunions
<b>2. Admission d'observateurs – à examiner</b>	ICC-119-2
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
<b>3. Voix et pouvoirs</b>	
<b>3.1 Voix pour l'année caféière 2015/16 – à examiner, et le cas échéant, à approuver</b>	ICC-119-1
L'Économiste en chef fera rapport.	
<b>3.2 Pouvoirs – à examiner, et le cas échéant, à approuver</b>	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
<b>4. Participation à l'Accord international de 2007 – à noter</b>	ICC-119-3
L'Économiste en chef fera rapport.	
<b>5. Poste de directeur exécutif – à examiner</b>	PSC-2/17
<b>5.1 Rapport du Président du Comité de présélection sur les candidats sélectionnés pour le poste de directeur exécutif – à examiner</b>	

- 5.2 Candidats sélectionnés pour le poste de directeur exécutif** [ICC-118-2](#)
- Conformément au cadre de référence ([ICC-118-2](#)) établi par le Conseil à sa 118e session extraordinaire, le Conseil examinera les candidatures suivantes pour le poste de directeur exécutif:
- Mme Delima Hasri Darmawan (Indonésie)** ICC-119-5
- M. Eduardo Montauban Urriaga (Pérou)** ICC-119-6
- M. José Dauster Sette (Brésil)** ICC-119-7
- M. Rodolfo Trampe Taubert (Mexique)** ICC-119-8
- M. Remigi Winzap (Suisse)** ICC-119-9
- 6. Rétrospective 2015/16 – à noter** Rétrospective 2015/16
- L'Économiste en chef présentera la Rétrospective pour 2015/16
- 7. Situation du marché du café – à noter** Rapport sur le marché du café – février 2017
- L'Économiste en chef présentera une analyse de l'état du marché.
- 8. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal
- Les Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.
- Le représentant de l'Association africaine des Cafés fins (AFCA) fera rapport sur les événements à venir en Afrique.
- 9. Session du Conseil en Côte d'Ivoire – à examiner** verbal
- Le représentant de la Côte d'Ivoire fera rapport sur les préparatifs à ce jour pour la 120<sup>e</sup> session du Conseil en septembre 2017.
- 10. Conférence mondiale du café – à examiner** [ED-2227/16](#)
- Le Secrétariat a demandé aux Membres de soumettre leurs offres d'accueil de la Conférence mondiale du Café avant les réunions de mars de façon qu'une décision puisse être prise pendant la 119<sup>e</sup> session du Conseil.

- 11. Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner** verbal
- Le président du Groupe restreint fera rapport au Conseil sur la réunion du Groupe restreint, y compris les dispositions relatives au septième Forum qui se tiendra en septembre 2017.
- 12. Programme des activités de l'OIC – à examiner** ICC-119-4
- L'Économiste en chef présentera le rapport final sur la mise en œuvre du Programme des activités pour 2015/16.
- 13. Examen stratégique de l'OIC – à examiner** verbal
- Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats des travaux de l'Examen stratégique depuis septembre 2016.
- 14. Coopération avec d'autres organisations – à examiner** [WP-Council 276/17](#)
- L'Économiste en chef fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations, notamment une proposition de protocole d'accord entre l'Association africaine des Cafés fins (AFCA) et l'Organisation internationale du Café.
- La représentante de Global Coffee Platform présentera un compte rendu de leurs activités au Conseil.
- 15. Rapports des présidents des organes de l'OIC**
- 15.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner** verbal
- 15.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner** verbal
- 15.3 Comité des statistiques – à examiner** verbal
- 15.4 Comité des projets – à examiner** verbal
- 16 Questions financières et administratives**
- 16.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner** FA-150/17  
FA-154/17  
FA-155/17
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, notamment sur l'état des finances, le projet de budget administratif pour l'exercice 2017/18. Le Conseil examinera les recommandations du Comité, y compris les propositions de révision du barème des traitements et de la base de contribution au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques et les fonctionnaires de rangs supérieurs.

**16.2 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2015/16 et rapport des vérificateurs – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-151/17](#)  
[FA-152/17](#)  
[FA-153/17](#)

Le Conseil examinera les comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2015/16 et le rapport des vérificateurs. Les comptes du Fonds spécial et le rapport des vérificateurs seront présentés aux Membres exportateurs pour approbation avec les comptes du Fonds de promotion.

**16.3 Locaux – à examiner** verbal

La Présidente du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

**16.4 Examen du Règlement et des Statuts du personnel – à examiner** FA-133/16 Rev. 2

À sa 117<sup>e</sup> session, le Conseil a créé un groupe de travail chargé de réviser le Règlement et les Statuts du personnel. Le Président du groupe fera rapport sur les progrès accomplis à ce jour.

**17. Fonds spécial – à examiner** verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117<sup>e</sup> session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'approbation des projets devant être entrepris avec le Fonds spécial.

**18. Questions diverses – à noter** verbal

**19. Réunions futures** WP-Council 277/17

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2017/18  
– **à examiner et, le cas échéant, à approuver**

La prochaine session du Conseil se tiendra du 25 au 29 septembre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) – **à noter**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures. – **à examiner**

<b>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</b>
<a href="#"><u>Accord international 2007 sur le Café</u></a>
<a href="#"><u>Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.3)</u></a>
<a href="#"><u>Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)</u></a>
<a href="#"><u>Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-115-13)</u></a>
<a href="#"><u>Modèle de pouvoirs</u></a>
<a href="#"><u>Bureaux pour l'année caféière 2016/17</u></a>
<a href="#"><u>Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café</u></a>